

# RECYCLAGE SSIAP 2

Maintien des Compétences de Chef de Services Sécurité Incendie et Assistance à Personnes.



## PROGRAMME DE LA FORMATION :



Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 Mai 2005 et ses aménagements futurs, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.



14H

2 Jours

Présentiel



### PRÉ-REQUIS :

- Savoir **comprendre, lire, écrire** et **parler** la langue française.
- Être titulaire du SSIAP 2, d'une équivalence ou des diplômes ERP et IGH niveau 2 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le Ministère de l'Intérieur.
- PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.
- Avoir exercé les fonctions pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur).



### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Vérification triennale des acquis des Chefs d'Equipe de Service de Sécurité Incendie en activité ou pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois.



### VALIDATION :

- Des séquences pratiques et des études de cas. Attestation de recyclage si présence à l'ensemble des séquences programmées. Dans le cas de défaillance notoire au cours du stage le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

- **Séquence 1** : Prévention.
  - Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.
- **Séquence 2** : Moyens de secours
  - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- **Séquence 3** : Gestion du PC Sécurité
  - Gestion du PC en situation de crise.
- **Séquence 4** : Organisation d'une séance de formation
  - Formation des agents de l'équipe.
- **Séquence 5** : L'équipe de sécurité incendie
  - Gestion du PC en situation de crise.



Pour obtenir le calendrier de formation ou un devis gratuit, scannez le QR code :



<https://www.formation-securite-lepointjaune.com/formations/recyclage-ssiap-2/>

Ou par téléphone au : **02 31 58 32 85**

©Le Point Jaune